

L'ANESM lance un outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation

L'ANESM lance un outil en deux volets : domicile et résidences autour de la perte d'autonomie

Publié le : 11 Juillet 2016

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

A la demande des représentants des services à domicile, un outil a été élaboré par l'Anesm, avec leur collaboration, ainsi qu'avec le soutien d'experts. L'outil a pour objectifs :

- *de doter les professionnels intervenants régulièrement au domicile (auxiliaires de vie sociale, aides-soignants, etc.) d'un outil simple permettant d'identifier un changement dans la situation, le comportement et/ou l'environnement de la personne accompagnée et/ou de son aidant ;*
- *d'organiser une alerte sur la situation à risque au responsable dans le but d'ajuster l'accompagnement et/ou éventuellement de réadapter le projet personnalisé, voire inviter la personne âgée à consulter son médecin traitant ;*
- *d'assurer une traçabilité de cette information ;*
- *de prévenir le risque de perte d'autonomie ou de son aggravation.*

[Découvrir l'outil sur le site de l'ANESM](#)

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)